



**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE  
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE  
CANTON DE HAUTE ARDECHE  
COMMUNE DE LALEVADE**

**Objet : Délégation à Monsieur GONZALEZ Angel, 4ème Adjoint  
(Annule et remplace l'arrêté du 21 mars 2026)**

**ARRETE DU MAIRE**

Le Maire de la Commune de LALEVADE,

VU l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions,

VU la séance d'installation du Conseil Municipal du 20 Mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à la nomination des Adjointes,

**CONSIDERANT** la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice du 2ème adjoint,

**CONSIDERANT** la nécessité de régulariser l'acte par la signature de l'élue délégataire, conformément aux observations du Secrétariat Général Commun,

**ARRETE**

**Article 1er : Monsieur GONZALEZ Angel, 4ème Adjoint, est délégué pour s'occuper plus spécialement des finances et du budget, des affaires générales et du personnel communal, des affaires scolaires et périscolaires, des activités économiques, des artisans et des commerçants, du tourisme, du Conseil des jeunes et des sages, ainsi que des animations et des festivités.**

**Article 2 : Il est également donné délégation à M. GONZALEZ Angel à l'effet de signer tous documents relatifs :**

- A l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes,
- Au personnel communal et aux affaires générales,
- Aux affaires scolaires et périscolaires,
- Aux activités économiques, aux artisans et aux commerçants, ainsi qu'au tourisme,
- Au Conseil des jeunes et des sages,
- Aux animations et festivités.

En cas d'absence de M. GONZALEZ Angel, les élus suivants sont délégués pour les attributions et signatures respectives :

- **Finances et budget** : Mme VANDELDELDE Hélène, M MORIN Frédéric, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle.
- **Affaires scolaires et périscolaires** : Mme WAREMBOURG Elise.
- **Conseil des jeunes et des sages** : Mme VANDELDELDE Hélène, Mme CHAMBOULEYRON Isabelle, Mme WAREMBOURG Elise.
- **Animations et festivités** : M. DUSSEYRE Loïc, M ISSARTEL Dorian.
- **Activités économiques, aux artisans et commerçants, ainsi que le tourisme** : M MORIN Frédéric.

**Article 3** : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 21 mars 2026.

**Article 4** : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie et copie en sera adressée à l'intéressée, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Procureur de la République et Monsieur le Receveur Municipal.

Fait à Lalevade d'Ardèche, le 24 avril 2026

Le Maire  
Éric ORIVES



L'élú délégué  
Angel GONZALEZ

(Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et accepté")

lu et accepté'



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Angel Gonzalez', written over a horizontal line.